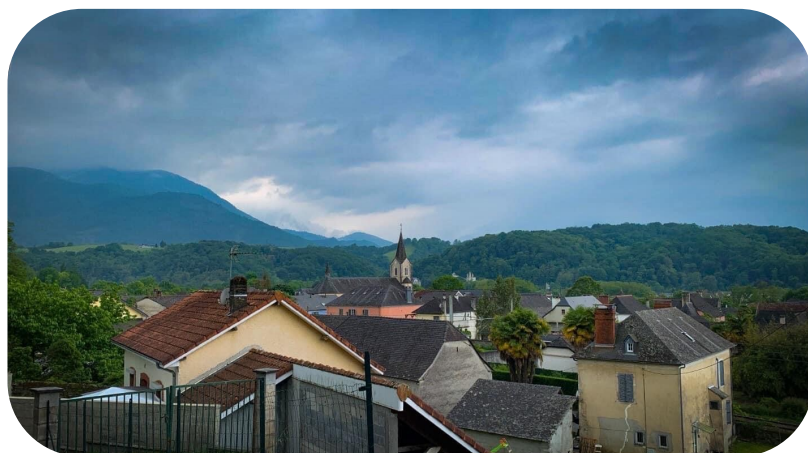


Votre bulletin municipal

N° 51 Juillet 2023



Chers Montaltiennes et Montaltiens

À la suite du contrôle dont nous avons fait l'objet en 2022, la Chambre Régionale des Comptes a rendu son rapport. Porté à la connaissance du Conseil Municipal, il a fait l'objet d'un débat. Les conclusions font apparaître que les comptes sont « sans anomalies et sans objet ». Une seule recommandation a été faite demandant de retracer les opérations de recettes et de dépenses dans un budget distinct en dotant la régie photovoltaïque-salle polyvalente de l'autonomie financière. Concernant ce point, je remarque simplement que ce budget annexe a été validé tant par les services de la DGFIP que par le contrôle de la légalité de la Préfecture pendant 10 ans sans la moindre observation ! Les personnes qui souhaitent consulter ce rapport peuvent en faire la demande auprès du secrétariat.

Le monde change et nous devons nous adapter aux nouvelles lois, à une nouvelle façon de consommer ou de nous déplacer. L'Etat encadre de plus en plus l'urbanisme en voulant limiter strictement l'artificialisation des sols, ce qui va engendrer de profondes modifications de notre plan local d'urbanisme (PLU). Continuer de construire, pour développer nos communes, mais en ne grignotant pas sur les terres agricoles est indispensable pour notre futur mais reconnaissons que cela est compliqué à mettre en œuvre. Comment expliquer à des propriétaires de terrains constructibles que ceux-ci seront déclassés dans le nouveau document d'urbanisme ? Depuis de longs mois, nous travaillons à l'élaboration de ce nouveau PLU qui sera voté en 2024 en tenant compte de ces paramètres.

En termes d'économie d'énergie, nous avons opté pour une extinction de l'éclairage public de 22h00 à 06h00 et un arrêt total pour les mois de juin, juillet et août, car nos collectivités sont fortement impactées par la crise avec une augmentation très importante du coût de l'énergie de l'ordre de 70%.

Après les votes des budgets où nous avons maintenu les taux d'imposition de 2022, nous avons repris les programmes d'investissement. Les travaux d'enfouissement des réseaux rue Torte ont débuté ce mois de mai. Ce chantier amène quelques perturbations dans la circulation. Je vous demande de faire preuve de patience et de tolérance.

Votre bulletin municipal

N° 51 Juillet 2023

Mairie de Montaut - 2 Rue de la Fontaine
64800 MONTAUT - Tél 05 59 71 93 57

Directeur de la rédaction

Alain CAPERET

Crédits photos

Alain CAPERET, Séverine PRAT et sous la responsabilité des divers contributeurs.



Ces dernières semaines ont été marquées par une succession d'orages violents avec des précipitations importantes qui ont causé quelques dégradations sur nos routes du fait du ruissèlement et des coulées de boue. Nous avons en urgence fait intervenir les entreprises pour procéder à des curages de fossés remplis par les boues et au nettoyage des routes.

Je ne saurais terminer cet édit sans évoquer malheureusement une fois de plus le nombre grandissant d'incivilités auxquelles nous devons faire face, causées par une minorité d'individus quelque fois extérieurs à notre village. Que chacun respecte la loi en place, c'est la première politesse que nous devons à notre voisin. Alors attention aux dépôts sauvages, au vandalisme, aux nuisances sonores, aux stationnements gênants et dangereux, à l'arrachage et au vol de plantes, aux excès de vitesse et autres infractions. J'ai demandé à la Gendarmerie de porter une attention particulière à ces incivilités et de responsabiliser les auteurs lorsqu'ils sont identifiés. En ce qui nous concerne, nous déposerons plainte chaque fois que cela s'avérera nécessaire.

Respecter l'autre, c'est simple comme bonjour, un petit mot qu'on a tendance à oublier. Respecter l'autre, c'est respecter le travail des employés communaux qui passent trop de temps à ramasser des déchets et à réparer le mobilier urbain lâchement dégradé. Respecter l'autre, c'est aussi respecter notre cadre de vie : en jetant son mégot et son mouchoir dans la poubelle, en ramassant ce que son chien laisse sur le trottoir ou sur les pelouses, en garant sa voiture aux seuls endroits prévus, en laissant dormir ses voisins, etc... Ces quelques efforts ne coûtent pas grand-chose et apportent beaucoup au bien vivre ensemble !

Je tiens à remercier tous les services municipaux pour leur action au quotidien. Je remercie également toutes les personnes qui s'impliquent pour l'entretien du village notamment celles qui ont procédé à du fauchage des bas-côtés de certaines routes.

Vous trouverez dans ce bulletin le programme de toutes les manifestations qui vont animer notre village durant l'été. J'en profite pour remercier tous les bénévoles qui s'impliquent dans la vie associative et permettent ainsi d'avoir un programme d'animation très fourni.

Je vous souhaite un bel été.

Le Maire, Alain CAPERET



Dernière minute

Dans l'édition précédente, nous vous présentions la Sogeres, cuisine centrale de Lourdes et nouveau prestataire pour la cantine depuis septembre 2022. Nous étions satisfaits de ce service, confortés dans notre choix compte tenu du résultat positif du questionnaire remis aux enfants.

Malheureusement, cette société ferme le site de Lourdes pour des raisons financières et met fin à notre convention. A cette heure, nous sommes donc contraints de changer de prestataire. Une des conséquences probables est une modification du coût du repas pour les familles. Soyez assurés que la municipalité fera le maximum pour éviter ce désagrément sans pour autant sacrifier la qualité de l'alimentation proposée à nos enfants.

Vie municipale

Depuis le bulletin précédent, le Conseil Municipal s'est réuni...

Le **31 janvier**, les conclusions du contrôle de la Cour Régionale des Comptes ont été présentées et débattues. Les tarifs de droit de place pour les commerces ambulants ont été déterminés ainsi que le tarif de vente de bois de chauffage. L'assemblée a également décidé d'adhérer au Conseil en Energie Partagé proposé par le syndicat Territoire d'Energie afin de nous accompagner dans la maîtrise de notre consommation d'énergie.

Le **28 février**, le débat d'orientations budgétaires a eu lieu même si notre collectivité n'en a pas l'obligation. Ce temps en amont de la présentation budgétaire, permet de définir les priorités de la collectivité. Lors de cette séance, les tarifs de location des salles communales et du mobilier ont été révisés. Enfin, le Conseil Municipal a approuvé l'adhésion de la commune à l'Association Nationale des Elus de Montagne.

Le **11 avril**, le compte de gestion et le compte administratif 2022 ont été approuvés par l'assemblée, tant pour le budget principal que pour le budget photovoltaïque. Le budget primitif 2023 a été également voté. Il s'élève à 536 820€ en investissement et à 871 939€ en fonctionnement.

Le **25 avril**, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le recours à un emprunt permettant de régler certaines dépenses.

Le **9 juin**, conformément aux directives préfectorales, l'assemblée a procédé à la désignation des délégués titulaires et suppléants pour participer aux élections sénatoriales du 24 septembre 2023.

Les comptes rendus des conseils municipaux sont en ligne sur le site internet www.montaut64.fr



Installation de défibrillateurs

Un défibrillateur automatisé externe, ou DAE, a été installé devant la Maison pour tous. Grâce au marché engagé par la Communauté de Communes du Pays de Nay avec l'entreprise Schiller, la commune a pu mettre en place cet appareil et répondre ainsi aux obligations légales. Le coût de cet équipement n'est pas négligeable mais la collectivité a bénéficié d'une aide de 500 € par la caisse locale de Groupama. Un deuxième appareil sera mis en place prochainement au niveau des salles polyvalente et culturelle.

Un défibrillateur permet de choquer une personne en arrêt cardiaque. Tout est automatique, il suffit de poser les deux électrodes et de suivre les consignes indiquées par l'appareil.

Les personnes intéressées pour suivre une formation aux gestes de premiers secours sont invitées à contacter la mairie pour s'inscrire. La formation sera organisée dès que le nombre de personnes sera suffisant.



Révision du PLU

La révision de notre Plan Local d'Urbanisme est en cours. Pour rappel, cet exercice nous est imposé par la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 qui fixe un objectif de réduction de 50% de la consommation d'espaces agricoles et naturels pour la décennie 2021-2031 par rapport à la consommation observée entre 2011 et 2021 qui s'élève à 9,45 hectares.

Le 24 mars, à la salle culturelle, une réunion publique a été organisée pour présenter les projets de règlement et de zonage. Les documents ont été mis à disposition du public à la mairie avec la possibilité de s'exprimer sur un registre de concertation.

Les prochaines étapes sont les suivantes :



A ce stade, le projet n'est pas figé, il va évoluer en fonction des remarques des personnes publiques et de la population. D'ici l'approbation du nouveau PLU, le PLU actuel reste en vigueur et les projets déjà autorisés (permis d'aménager, déclaration préalable de lotissement et permis de construire) peuvent être réalisés. Toutefois, les nouveaux projets non compatibles avec le projet de PLU feront l'objet d'un sursis à statuer.

Des réparations attendues... ... et réalisées

Depuis plusieurs mois, les cloches de notre église faisaient parler d'elles. Depuis plusieurs mois également, nous avons demandé à notre prestataire d'intervenir pour les réparations nécessaires, en vain. Une nouvelle société a été contactée pour intervenir et les réparations ont été effectuées. Les cloches fonctionnent à nouveau et l'horloge est à l'heure.



Vie municipale

L'école publique Léonce Peyrègne



La classe maternelle apprend dehors

En cette fin d'année scolaire, les élèves de maternelle profitent des espaces verts et bois proches de l'école pour aller étudier la nature, l'observer, s'interroger, s'y dépenser dans des séances de motricité de plein air, mais aussi faire de l'art et écrire, classer, compter en utilisant des éléments naturels. De retour en classe, les séances de langage sont riches de toutes ces expériences. Nous espérons pouvoir continuer l'année prochaine !



Projet judo

En février-mars 2023, les élèves de la classe maternelle et ceux de la classe CP-CE1 ont été initiés aux sports d'opposition lors d'un projet judo. L'ensemble des séances ont été menées par M. Baptiste Dupont, professeur de judo. Les enfants ont pu ainsi développer leurs capacités motrices dans la confrontation et dans le respect de l'autre.



Projet culturel avec la bibliothèque de Nay

Pour clore le projet avec le Réseau de Lecture Publique de la Communauté de Communes, la Classe de CP-CE1 a assisté le 16 mai dernier à un spectacle théâtral d'improvisation proposé par l'Agora à Lagos. Cette sortie a été préparée en amont, lors de la visite des intervenantes du Réseau de Lecture Publique pour un atelier de production d'écrit, et à l'initiative des acteurs pour la participation active des élèves au spectacle.



Le permis piéton à l'école

Les élèves de la classe de CP-CE1 ont passé le 20 juin le « permis piéton ». Cette « épreuve » clôturera le projet de sensibilisation à la sécurité routière proposé par les intervenants de la MAIF. En effet, ceux-ci ont proposé aux élèves, le 15 mai, divers ateliers permettant de sensibiliser les enfants aux dangers de la route et à un comportement responsable à pied, à vélo et en voiture.



Projet piscine

Les élèves du CP au CM2 ont participé à 9 séances de piscine du 22 mai au 22 juin. Ce cycle permet aux élèves de CM2 de valider le savoir nager.





Voyage de fin d'année à Arette

Les élèves du CP au CM2 sont partis du 4 mai au 5 mai pour découvrir la forêt d'Arette et pouvoir comparer ce milieu avec la forêt de Montaut. Ils ont travaillé avec un personnel de l'ONF, ils ont visité le village d'Arette et évoqué l'important séisme de 1967. Ils ont également fabriqué du pain avec la visite d'un moulin. Pour les maternelles, la sortie à Arette s'est effectuée sur une journée avec découverte de la forêt avec l'ONF le 5 mai.

Le petit tour du 64

Les élèves de CE2 et CM se sont entraînés à l'école pour manier correctement leur vélo et apprendre les règles de circulation. Ils ont pu ainsi participer au petit tour du 64 qui est un relais d'école en école pour traverser le département. Le point de départ était l'école de Montaut, l'arrivée était l'école d'Anglet. Nous sommes partis le 5 juin à 9h, nous avons rejoint les écoles d'Asson et Boeil-Bezing. Nous avons fait demi tour à Baudreix, les élèves ont donc roulé 26 km.



Projet maquette

Pour comprendre les risques majeurs, les élèves de la classe de CE2-CM ont fabriqué une maquette avec l'aide d'Oriane Guilhot. Ils ont simulé les risques naturels dans un village : inondations, avalanches, chute de pierres. Ils ont mis en place des ouvrages de protection qui permettront d'éviter des dégâts ou des victimes face à un sinistre. Ils ont été à Lourdes au centre pyrénéen des risques

majeurs pour comprendre et prévenir les catastrophes naturelles, puis les élèves ont réalisé un journal télévisé pour expliquer les risques naturels et les rôles de chacun face à ces catastrophes. Les élèves se sont investis, ils ont appris leur rôle et ont joué le jeu à la perfection!

Visite à la scierie

Mardi 13 juin, la scierie Courtie à Montaut a ouvert ses portes à tous les élèves de l'école de Montaut, dans le cadre du projet de Forêt Pédagogique. Madame Larroche a accueilli à tour de rôle les trois classes dans la matinée, présentant d'abord les grumes débardés de la forêt à l'aide de tracteurs forestiers, puis, en partie débarrassées de leur écorce, les billes qui sont sciées en planches puis triées. Les élèves ont pu observer ces étapes de découpe dans la cabine de pilotage. Ensuite, les produits sont parfois rabotés, et on garde les copeaux pour en faire des pellets de chauffage, avec la sciure. La scierie produit aussi du bois de chauffage, des piquets, des écorces ...

Nous remercions beaucoup les propriétaires de la scierie qui ont permis aux élèves de bien comprendre tout le circuit, dans le détail et dans une approche très concrète qui marquera à coup sûr les esprits.



La Forêt Pédagogique

Cette année scolaire a marqué le début du projet de Forêt Pédagogique dans lequel les enfants, les enseignantes de l'école, les élus, les techniciens forestiers de l'Office National des Forêts se sont investis.

Précédemment, nous vous faisons part de la sortie en forêt des enfants en novembre afin qu'ils découvrent la parcelle qui leur est confiée et qu'ils réalisent leurs premières plantations.

Le 8 décembre 2022, l'inauguration de la Forêt Pédagogique s'est déroulée à la salle culturelle en présence des enfants, des enseignantes et de l'inspectrice de l'Education Nationale, du représentant de l'URCOFOR (Union Régionale des Communes Forestières), des techniciens forestiers de l'ONF, des agents communaux, et d'élus de la commune, de la Communauté de Communes et du Conseil départemental. La Charte nationale a été signée et chacun a pu prendre connaissance du travail réalisé en classe par les enfants, avant de partager un agréable moment convivial.

Une autre animation a été réalisée à l'école le 28 mars : la création d'une pépinière et d'un observatoire de la vie du sol forestier grâce à l'adaptation d'un composteur rempli de terres différentes et de lombrics. Tous les enfants ont pu manier outils de jardin, terreau, plants et bulbes. Le carré potager de l'école a retrouvé de sa superbe par la même occasion ! Pour clôturer cette belle activité, chaque enfant a reçu un livre offert par France Bois Forêt grâce à l'URCOFOR.



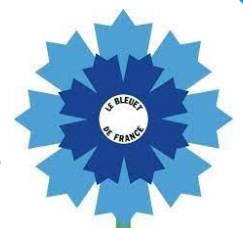
La visite de la scierie Courtie évoquée précédemment fait également partie de ce projet, et a pour but de mettre en évidence l'objectif de l'exploitation forestière et la fonction économique de la filière bois de manière concrète. Un grand merci à M. et Mme Larroche pour avoir répondu favorablement à cette demande et pour l'accueil réservé aux petits et grands visiteurs.

Il faudra maintenant attendre la rentrée scolaire prochaine pour transmettre la gestion de la parcelle au millésime suivant : partage des connaissances, des expériences, observation de la parcelle, de la pépinière et du travail du sol, sensibilisation aux enjeux environnementaux... avec des animations que nous espérons voir se réaliser !

Retrouvez toutes les informations et les photos sur le site internet de la mairie.

Le bleuet de France

Après quelques temps d'absence, les jeunes élus du Conseil Municipal des enfants ont remis au goût du jour la vente des traditionnelles fleurs de bleuets lors de la cérémonie de commémoration du 8 Mai 1945.



Nous espérons les retrouver également le 11 Novembre pour continuer de mettre à l'honneur ce symbole de la solidarité avec les familles de victimes de la guerre. L'ensemble de la recette a été reversé à l'œuvre du Bleuet de France.

ALSH Pinocchio

Depuis le début de l'année civile, le centre de loisirs a vu son équipe changer, notamment au niveau de la direction : Madame ALVARO Clara a été remplacée par Madame FERNANDEZ Sophie.



Les vacances d'hiver ont eu lieu avec des activités réalisées au centre. Le premier thème était Halloween où les enfants ont pu se déguiser et participer à de nombreux jeux au sein de l'école de Montaut. Ensuite, le deuxième thème était l'alimentation. C'est un projet qui a été mené sur l'année scolaire 2022-2023 en partenariat avec le contrat local de santé. Ensuite, l'accueil de loisirs a été ouvert pendant les vacances de Pâques avec la clôture du projet alimentation, des sorties à la piscine et au parc animalier, avec un thème centré sur la nature pendant ces vacances.

La suite pour le centre de loisirs est bien évidemment les vacances d'été avec notamment de nombreuses sorties, une journée inter-centre au centre de loisirs d'Arros-Nay, l'accrobranche à Chloro'fil, une sortie à Bêta-bloc, et à la piscine au camping de Lestelle-Bétharram. Une nouveauté sera proposée cette année aux parents : un mini séjour de trois nuits et quatre jours au camping de Lestelle-Bétharram avec nuitées sous tente. L'ALSH Pinocchio sera ouvert du 10 au 31 juillet et du 21 août au 1er septembre.

Le programme de l'été est en ligne sur le site internet www.montaut64.fr
Bonne vacances à tous !

Le mot des élus d'opposition

Nous voici à mi-mandat électoral et notre groupe d'opposition reste inchangé dans sa formation.

Nous sommes toujours à disposition et à l'écoute de celles et ceux qui voudraient faire remonter auprès du conseil municipal des demandes ou des informations.

Nous avons été interrogés par rapport au dysfonctionnement de la sonnerie des cloches de l'église et de sa pendule. A ce jour, les réparations ont été faites même si l'angélus n'a pas encore retrouvé sa voix d'antan. Nous avons été interpellés sur la nécessité d'un aménagement sécurisé pour piétons et cyclistes notamment sur la route de Bétharram qui conduit les élèves à ce groupe scolaire, ainsi que sur les dégâts causés par les intempéries. Ces questions ont été soulevées ainsi que d'autres en fin de conseil municipal.

Bel été à vous, citoyens de Montaut

Claudie Jouandou Ledin, Nadine Bonnasse Gahot et Didier Bélardy Escurès

Le Plan Communal de Sauvegarde

Les évènements affectant la population et susceptibles de déstabiliser nos organisations peuvent avoir des causes variées. Les risques identifiés dans notre commune sont les suivants :



- Le risque inondation
- Le risque sismique
- Le risque feu de forêt
- Le risque ligne ferroviaire (déraillement et transport de produits toxiques)
- Le risque cavité souterraine
- Le risque sanitaire et climatique (épidémies et épizooties, canicule, grand froid, neige, tempête,...)

Le Plan Communal de Sauvegarde, ou PCS, est un outil permettant l'information préventive et la protection de la population. Il détermine en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles.

Le travail d'élaboration de notre PCS a été réengagé ce début d'année par la municipalité, accompagnée par Mme Boutin, animatrice au Syndicat mixte du bassin du Gave de Pau. Quatre secteurs ayant été définis sur la commune, la rédaction de fiches missions est en cours pour définir l'organisation à mettre en place, en mobilisant les ressources de la commune, qu'elles soient humaines ou matérielles, mais également les moyens privés pouvant être réquisitionnés.



Parmi les opérations prioritaires à assurer dans le cadre de la sauvegarde, l'alerte et l'information des habitants sont fondamentales. Dans cette optique, certains montaltiens recevront avec ce bulletin un courrier leur demandant de communiquer s'ils le souhaitent, un numéro de téléphone afin de recevoir l'alerte, les consignes et les informations relatives à l'évolution de la situation en cas d'inondation.

Chaque évènement exceptionnel auquel nous sommes confrontés renforce l'évidente nécessité d'un tel document. Les dernières inondations du mois de juin en sont un exemple. Dans un premier temps, des panneaux vont être installés de manière pérenne route du Mourle et route de Saint Vincent indiquant le risque d'inondation, un arrêté permanent a été pris autorisant la fermeture des routes. Le curage des fossés a été réalisé en urgence suite à ces intempéries.



Les récentes précipitations ont amené certains d'entre vous à nous questionner sur les actions à prévoir sur les rivières qui traversent notre village et notamment la Mouscle et le Siot. Je rappelle que la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) est du ressort de la Communauté de Communes du Pays de Nay qui l'a transféré au Syndicat Mixte du Bassin du Gave de Pau (SMBGP). A travers ces quelques lignes, nous vous expliquons les actions relevant de la Gestion des Milieux Aquatiques (GeMA) portées par le Syndicat, qui sont celles comprises dans les items 1°, 2°, 8° de l'article L211-7 du Code de l'Environnement, à savoir :

Item 1° : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique (études de connaissance du fonctionnement hydraulique, hydrologique et géomorphologique, stratégies globales d'aménagement d'un bassin versant : restauration des champs d'expansion de crue, préservation des espaces de bon fonctionnement : restauration de l'espace de mobilité)

Item 2° : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau (entretien du lit, des berges et de la ripisylve dans le cadre de plans pluriannuels de gestion des cours d'eau déclarés d'intérêt général en compensation du défaut d'entretien obligatoire des riverains : enlèvement des embâcles, traitement de la végétation en berge, gestion des sédiments..., restauration morphologique de faible ampleur en lit mineur : protection de berges en génie végétal ou minéral...)

Item 8° : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines (restauration morphologique et renaturation des cours d'eau : amélioration de la qualité des milieux, amélioration de la continuité écologique et sédimentaire sans toutefois dégager les propriétaires des ouvrages de leurs responsabilités, plans de gestion des zones humides)

Leur mise en œuvre est conditionnée par une déclaration d'intérêt général des travaux (délivrée par les services de l'Etat) ou le caractère d'urgence.

En effet, l'entretien d'un cours d'eau est une obligation pour chaque propriétaire riverain qui est tenu d'entretenir régulièrement ses berges et le lit de la rivière. Cet entretien a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre (entre érosion et dépôt d'alluvions) pour permettre l'écoulement naturel des eaux et contribuer à son bon état écologique, notamment par l'enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage et recépage de la végétation arborée des rives.

L'arrêté préfectoral, déclarant d'intérêt général les travaux, autorise alors le Syndicat à intervenir sur des parcelles privées, sous réserve de l'accord des propriétaires concernés, et justifie la mobilisation d'argent public pour la réalisation des dits travaux consécutifs à la carence d'entretien du riverain.

En ce qui nous concerne, la Mouscle et le Siot sont intégrés dans le bassin versant de l'étude du Lagoin. Le dossier a été déposé auprès des services de l'Etat en début d'année 2022. Nous espérons que l'arrêté préfectoral sera pris durant le deuxième semestre 2023, de manière à lancer l'enquête d'utilité publique. Les travaux, après attribution des marchés aux entreprises retenues, pourraient débuter en 2024.

Nous vous invitons à consulter le site du SMBGP : www.smbgp.com



Vie municipale

Nouvelle installation professionnelle

Je suis Emmanuelle Favorel et je suis ravie de vous présenter mon entreprise Prométhée Conseil & Coaching. Depuis vingt ans, j'exerce dans le domaine du social et dans la relation d'aide. J'ai exercé les fonctions d'éducatrice spécialisée, d'assistante sociale, de responsable de service social et de consultante en entreprise.

Ces expériences professionnelles et les formations suivies m'ont amenée à faire le choix de m'installer en tant que consultante indépendante. Mon objectif est d'accompagner les personnes avec mes valeurs humanistes, mettre à disposition mes compétences professionnelles afin de proposer un accompagnement singulier et de qualité.

Voici les différentes prestations que je propose au sein de mon cabinet :

- l'accompagnement social apporte une écoute, des informations et des conseils aux particuliers et aux familles dans tous les domaines de la vie. Lors des rendez-vous, je propose un diagnostic, une analyse et une évaluation de votre situation qui permet l'élaboration d'un plan d'action personnalisé et adapté à vos besoins.
- la consultation psycho-sociale offre un espace confidentiel et privilégié pour exprimer vos préoccupations, vos difficultés et vos émotions. Mon approche est centrée sur la personne, l'approche psycho-sociale et systémique qui permettent une appréhension globale des situations et favorise l'autonomie. Ces consultations permettent d'échanger sur les points de blocage, favoriser une prise de recul et atteindre une conscientisation des difficultés en faisant appel à vos propres ressources.
- le coaching est un processus de réflexion approfondi. Ma mission est de vous accompagner à identifier, à prendre conscience de votre potentiel et à comprendre d'où proviennent vos blocages pour entrer dans une dynamique de changement et ainsi réaliser votre objectif.

Il est important de souligner que tous les accompagnements sont tenus au secret professionnel et régis par un Code de Déontologie du fait de ma profession d'assistante de service social.

Les consultations se font sur rendez-vous au cabinet situé 7 Place de l'Eglise, vous pouvez me contacter par téléphone au 07-67-41-33-36 ou 09-55-21-87-11 ou à mon adresse mail : prometheecoaching.ef@gmail.com. Un site internet est cours de création.

Je tiens à remercier les élus de la commune pour leur soutien et leur confiance.

Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à venir me rencontrer, je me ferai un plaisir d'échanger avec vous.

Piscine du camping de Lestelle-Bétharram

Comme les années précédentes, la piscine du camping de Lestelle-Bétharram est accessible gratuitement à tous les habitants de Montaut. Pour en bénéficier, venez retirer au secrétariat de la mairie un bracelet personnel contre une caution de 10€, valable pour les 2 mois d'été.

Activité complémentaire



En complément de l'activité de naturopathie exercée par Sylvie Labiau, Victoria Labiau vous propose de recourir à la Médecine Traditionnelle Chinoise (MTC). Elle se base sur l'observation de la nature, en constante recherche de l'équilibre via le Yin et le Yang et les 5 éléments.

Cette médecine considère l'humain dans sa globalité, sa principale fonction est de maintenir un état de santé optimale. Elle permet de raviver les forces d'auto guérison chez chacun grâce à une observation fine et une attention particulière.

La consultation en MTC se déroule suivant quatre étapes au cours desquelles le praticien va prendre le pouls, observer la langue, interroger la personne sur ses symptômes, son état de santé, son état émotionnel, ses habitudes alimentaires et de vie afin d'établir un bilan énergétique. Une fois le bilan réalisé, le praticien va utiliser, selon les besoins de la personne, différents outils thérapeutiques afin d'améliorer l'état énergétique du patient. Cela va permettre d'harmoniser, de lever des stagnations, et de favoriser la circulation énergétique aux niveaux des méridiens mais aussi de détendre les muscles, renforcer les os et les tendons, favoriser la circulation des liquides dans le corps.

Vous pouvez me retrouver au cabinet situé 7 Place de l'Église à Montaut et me joindre par téléphone au 06.68.45.52.04 ou par mail : victoria.mtc64@gmail.com, afin de prendre rendez-vous pour une consultation.

À bientôt, Labiau Victoria

Le bilan énergétique ne remplace pas un diagnostic établi par un médecin : c'est un outil complémentaire qui ne dispense pas d'une consultation chez votre médecin traitant ou chez un spécialiste. De même, le soin en MTC ne remplace pas un traitement médicamenteux.

Exposition de voitures au Domaine Saint Georges

Ce samedi 3 juin, une jeune équipe de passionnés de voitures tunées et/ou sportives se sont donnés rendez-vous sur le terrain du Domaine Saint Georges.

Quelle belle rencontre ! Le président de l'association a expliqué que la South West Motors est née il y a 3 - 4 ans, d'un petit groupe de personnes partageant le même hobby sur les réseaux sociaux.

Son but premier est de structurer cette pratique : « nous ne sommes pas des délinquants de la route ». Ils ou elles veulent faire connaître cette passion commune afin de pouvoir « cohabiter sereinement sur les routes ».

Mission accomplie, « merci beaucoup pour ce moment d'échange et votre authenticité. Longue route à vous ».

Carole Sapène



Travaux de voirie

Des travaux ont eu lieu ce début d'année et marquent la fin du programme 2022. Ils ont concerné les chemins Laguerre, Sarrusse, Pédarcau, et Cami des Beryes fortement dégradés. L'entreprise Lapedagne est intervenue puisque retenue dans le cadre d'un marché. Les techniques utilisées pour réaliser ces travaux sont en adéquation avec le besoin et fonction du budget alloué, en sachant que l'augmentation importante du coût des matériaux impacte considérablement le métrage de réfection annuel possible. Pour cette raison, il a été décidé de regrouper 2 années (2023 + 2024) pour permettre de réaliser en 2024 de plus longs linéaires de revêtement.

Avec la baisse des subventions accordées aux communes, et pour prendre en compte les 23 km de routes communales, la commission Voirie priorise les actions à mener et décide des techniques à mettre en œuvre notamment celle des emplois partiels. Nous convenons que des rejets de gravillons se produisent mais il n'est pas possible de balayer en suivant. Avec le temps, ils doivent être compactés grâce au passage des véhicules. Nous regrettons ce désagrément mais cette technique permet de maintenir nos routes en état sans recourir au revêtement total dont il nous est impossible d'assumer le coût aujourd'hui.

D'autre part, ce début d'année est marqué par de fortes intempéries qui ont obstrué nos fossés. Des travaux d'urgence ont été réalisés avec l'entreprise Carrasquet pour les nettoyer et éviter de dégrader davantage nos routes.



Travaux d'enfouissement

Dans le cadre de la seconde phase de l'aménagement du centre bourg, le préalable à réaliser est l'enfouissement des réseaux de basse tension, d'éclairage public et de télécommunications.

Ces travaux menés par la société Despagnet ont débuté en mai au niveau des rues Permasse et Pourroc et se poursuivent actuellement rues Torte, Aguilhous, Casteide et Moulin. Durant cette période, la circulation pourra être totalement fermée ou alternée par un feu tricolore, le stationnement est interdit.

Projet d'aménagement de la RD 612

Afin de sécuriser les piétons empruntant la Route de Bétharram, surtout au niveau du mur du cimetière induisant un rétrécissement de la chaussée, le Conseil départemental a validé ce début d'année la réalisation prochaine d'un aménagement de sécurité grâce aux crédits déconcentrés gérés par nos conseillers départementaux.

Ligne de bus 535 Pau Montaut Lourdes



Il y a plusieurs mois, la Région Nouvelle Aquitaine nous informait de la suppression de la desserte de Lourdes depuis Pau à compter du 1er septembre 2022. L'intervention auprès de la Région des trois maires des communes concernées que sont Montaut, Lestelle-Bétharram et Saint-Pé-de-Bigorre, a permis d'obtenir un rétablissement partiel de cette desserte. Elle sera effective au 1er juillet 2023.

Plus d'informations au 0 970 870 870 ou sur transports.nouvelle-aquitaine.fr

Bastides Enchantées à Montaut



Permettre à des chœurs basques, béarnais et bigourdans de se rencontrer dans une compétition amicale, tel est le propos du Festival « Bastides Enchantées ».

Ce festival a lieu chaque année en juillet-août. Dans 6 bastides, deux groupes vocaux (basque, béarnais ou bigourdan) interprètent 12 chants, dont une moitié de chants traditionnels en langue régionale.

A l'issue du concert, c'est par un vote du public qu'est sélectionné le chœur qui se produira en finale.

Calendrier des 6 concerts de sélection

Navarrenx le samedi 1er juillet
Assat le vendredi 7 juillet
Lestelle-Betharram le samedi 15 juillet
Vielleségure le samedi 22 juillet
Labastide-Villefranche le samedi 29 juillet
Gan le vendredi 4 août

Cette année, la finale est organisée dans notre bastide le samedi 26 août à 17h00.



FINALE à Montaut le samedi 26 Août

Informations sur www.bastides64.org



Buvette et restauration sur place

Repas des aînés

Le repas des aînés aura lieu cette année le **samedi 18 novembre 2023 à 12h à la salle culturelle**. Les inscriptions seront ouvertes à partir du mois d'octobre auprès du secrétariat de la mairie au 05.59.71.93.57.

La commission Solidarité réunie le 5 mai dernier a convenu de reconduire le principe du choix entre le repas ou le colis gourmand, en sachant que le repas est offert par la municipalité aux personnes âgées de plus de 65 ans et que le colis s'adresse aux personnes âgées de plus de 80 ans.

Nous vous communiquerons davantage d'informations ultérieurement.

Vie associative

AAPPMA La Batbielhe



La désormais traditionnelle Fête de la Pêche, journée entièrement gratuite, à destination des jeunes jusqu'à 12 ans s'est déroulée dimanche 11 juin au Lac de Sargaillouse à Coarraze. Malgré les incertitudes météorologiques, elle a vu une belle affluence puisque ce sont 75 enfants qui y ont participé. La plus grande majorité des familles a passé toute la journée au bord du lac où elles ont pu se restaurer et se désaltérer. Tout cela récompense les bénévoles qui n'ont pas ménagé leur temps et leur travail pour la réussite de la 25ème édition de cette manifestation. Nous vous souhaitons de passer un bel été.

Le Président, Yves LOUROUSE

Montaut Patrimoine Vivant



Bernard Bergé nous a quittés. Il était un des premiers adhérents après que le bureau ait été formé. Sa connaissance du village dans lequel il était né, sa gentillesse, son sens de l'amitié et sa bienveillance, sa volonté et son intérêt pour le patrimoine béarnais, son don pour le bricolage étaient autant de qualités qu'il portait en lui. Bernard nous a quittés et laisse derrière lui une immense tristesse. Il reste dans nos cœurs et nous donnera force et courage pour continuer nos projets.



Cette fois encore, les fêtes de fin d'année ont été, pour l'association MPV, l'occasion de décorer le village. L'accord de la municipalité obtenu, il restait pour les bénévoles à mettre en place les éléments qu'ils avaient fabriqués et préparés. Dès la mi-décembre, c'est la placette Bélardy qui a accueilli le couple de Béarnais (poupées grandeur nature et mascottes de l'association) et le dernier né dans son landau. Sapins en bois, guirlandes et décorations diverses complétaient ce tableau. Sur la place de l'église, un autre sapin en bois

décoré, le père Noël, son renne et son traineau attendaient les villageois. Enfin, un sapin et des pères Noël en bûche donnaient un air de fête entre borne fontaine et croix Palisses.

Montaut Patrimoine Vivant prépare maintenant les journées du patrimoine programmées les 16 et 17 septembre 2023. Cette année, c'est à la salle culturelle que les membres de l'association accueilleront les visiteurs pour de nouvelles animations.

L'équipe MPV vous souhaite un bel été à tous.

Pour nous joindre : mpv6421@hotmail.com



Montaut Hand-Ball



La traditionnelle fête du hand qui s'est déroulée le 27 mai dernier a été une nouvelle fois prisée car pas moins de 180 repas ont été servis à la salle des sports. Joueurs, parents, enfants et dirigeants, en présence des élus se sont retrouvés dans la convivialité après une saison pleine pour l'ensemble des catégories.

L'AG s'est tenue le samedi 17 juin 2023 à 10h30 à la salle culturelle de Montaut.

Comme d'habitude, quelque soit votre âge, (de 5 à 66 ans et plus) vous êtes les bienvenus pour étoffer l'effectif joueuses, joueurs et dirigeants. Précision : le Hand Loisir continue les mercredis soir à 19h30 et est ouvert également aux débutants qui veulent essayer.

Un grand merci aux habitants de la commune pour leur accueil et leur générosité lors de la traditionnelle tournée des calendriers 2023.

En attendant de se retrouver aux entraînements et balle en main, les dirigeants vous souhaitent à tous de bonnes vacances pour faire le plein d'énergie.

Sportivement vôtre,

Le Bureau.



Le mardi 9 mai, une initiation au handball a été proposée aux enfants de l'école publique de Montaut à la salle polyvalente par Christelle et Valérie, 2 dirigeantes du club Montaut Handball.

Dès la prochaine rentrée scolaire, vous pouvez emmener vos enfants pour les catégories suivantes :

- 👍 baby hand : 4 – 5 ans
- 👍 école de hand : 6 – 7 – 8 ans
- 👍 - de 11 ans : 9 – 10 ans
- 👍 - de 13 ans : 11 – 12 ans
- 👍 - de 15 ans : 13 – 14 ans
- 👍 - de 18 ans : 15 – 16 – 17 ans



Passez de bonnes vacances !

Vie associative

Gy'Montaut

Venez nous retrouver le mardi et jeudi soir de 20 à 21h à la salle culturelle.



Montaut frelons

Le piégeage cette année a commencé fin mars 2023, il se poursuivra jusqu'à fin juin.

Nous constatons une légère baisse des prises et une forte diminution des nids.

Nous reprendrons début septembre notre campagne de piégeage.

Ce début d'année a vu l'arrivée au sein de notre association de l'équipe de piégeurs de Lestelle-Bétharram.

Bienvenue à eux, un nouveau bureau a été constitué, notre association s'appelle désormais MONTAUT LESTELLE FRELONS, son fonctionnement reste inchangé.

Reconnaitre le frelon asiatique :

Le **frelon asiatique** à pattes jaunes, *Vespa Velutina Nigrithorax*, est à dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Sa tête vue de face est orange, et les pattes sont jaunes aux extrémités. Il mesure entre 17 et 23 mm.

Le **frelon d'Europe**, *Vespa Crabro*, à l'abdomen à dominante jaune clair, avec des bandes noires. Sa tête est jaune de face et rouge au dessus.

Son thorax et ses pattes sont noirs et brun-rouges. Les ouvrières mesurent entre 18 et 23mm et les reines entre 25 et 35mm.



Frelon asiatique à pattes jaunes, *Vespa velutina*



Frelon d'Europe, *Vespa crabro*



Le comité des fêtes

Bonjour à tous,

Le comité des fêtes de Montaut vous invite à venir partager avec lui un agréable week-end festif et chaleureux les **5 et 6 août 2023**.

Les nouveaux membres du bureau sont :

- Nicolas Labit, président de l'association
- Lucas Dal Pozzo, trésorier
- Manon Garcia, secrétaire
- Maeva Marecos, vice présidente
- Robin De Martin, vice trésorier
- Océane De Martin, vice secrétaire



Nous vous laissons découvrir le programme ci-contre (le détail des repas vous sera communiqué dans vos boîtes aux lettres courant du mois de juillet)

L'ensemble des membres du comité des fêtes de Montaut vous remercie.

Fêtes de Montaut week-end du 5 au 6 août 2023



Samedi 5 août

10h30

Concours de pétanque

inscription sur place de 9h à 10h
10€ la doublette

12h00

Grillades et Frites

Tarifs sur place



14h00

Animation GRATUITE pour les enfants

en partenariat avec l'association
« Bien dans mes baskets »



19h00

Grillades et Frites

Tarifs sur place



22h00

Bal animé par le podium :
DJ Christysound. Soirée FLUO



Dimanche 6 août

11h00

Messe solennelle au Sailleil



12h00

Apéritif offert par la mairie
accompagné par les chanteurs de MONTAUT



12H30

Repas 100% fait maison



14h30

Intervillage

19h30

Grand repas du comité des fêtes
(musiques et animations)



21h00 - 2h00

Bal animé par le podium :

Dj Christysound



23h00



Feu d'artifice musical



Montaut au fil des mois



Janvier 2023

Les fêtes de la Saint Hilaire sont de retour grâce aux conscrits. Merci !

Février 2023

Montaut se couvre de neige



Mars 2023

Le CMEJ s'est réuni les 10 janvier et 30 mars 2023

Avril 2023

Concours de Pâques à l'épicerie et exposition de voitures par l'association SAPAR



Mai 2023

Vide grenier organisé par l'Association des Parents d'Elèves



Juin 2023

Traversée en vélo des enfants de l'école pour soutenir l'association Sapaudia

Retrouvez toutes ces informations sur notre

site www.montaut64.fr et sur l'application IntraMuros

Contactez la Mairie au 05.59.71.93.57 ou par mail mairie@montaut64.fr

